

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 septembre 2018 -

Mentionné parmi « les cabinets français indépendants de très haut niveau », Dethomas Peltier Juvigny et Associés progresse une nouvelle fois dans le classement Legal 500.

Droit européen, concurrence et distribution – Groupe 2

Dethomas Peltier Juvigny & Associés compte parmi ‘les meilleures firmes du marché’ et a renforcé ses rangs en recrutant **Ning-Ly Seng** en provenance de Bredin Prat. Le cabinet s’est illustré dans le secteur des concentrations en traitant plusieurs opérations de place et notamment lors de l’acquisition par le groupe Bolloré de Vivendi. L’équipe est également solide sur le front contentieux. Elle a représenté Servier et sa filiale Biogaran dans plusieurs enquêtes sensibles en France et en Europe faisant suite à des accords sur les brevets. Le groupe de produits laitiers Novandie, qui a été condamné pour entente dans le secteur des yaourts, a récemment obtenu une réduction de son amende grâce au travail du cabinet. **Olivier de Juvigny** est l’un des grands noms du marché, quand **Thibault Reymond** compte parmi ‘les étoiles montantes’ de la place parisienne.

Contentieux Boursier – Groupe 2

Dethomas Peltier Juvigny & Associés a récemment été mandaté par des actionnaires minoritaires dans plusieurs affaires de place en matière d’OPA. Le cabinet a ainsi agi pour le compte de The Children’s Investment Fund, en qualité d’actionnaire minoritaire, dans le cadre d’un recours initié suite à l’OPA de Safran sur Zodiac Aerospace. L’équipe de sept avocats est également intervenue dans plusieurs enquêtes pour délits d’initiés. **Arthur Dethomas** et **Frédéric Peltier** sont des avocats très réputés.

Résolution des litiges Contentieux commercial et de droit des sociétés – Groupe 2

Dethomas Peltier Juvigny & Associés est doté d’un fort savoir-faire dans la gestion des litiges financiers, boursiers et de droit des sociétés sensibles. L’équipe de sept avocats a récemment obtenu des résultats positifs dans plusieurs dossiers stratégiques impliquant des fonds d’investissement ou ayant trait à des opérations de LBO. Pour le compte de son client Apax Partners, le cabinet a notamment obtenu l’abandon des charges le concernant dans un litige post-acquisition initié par Chenavari. L’équipe traite également régulièrement des conflits d’actionnaires et représente des groupes français et internationaux, ainsi que des banques. Le cabinet a également obtenu gain de cause pour Barclays Bank dont la responsabilité avait été mise en cause par 187 demandeurs s’agissant d’un placement financier. ICG, BNP Paribas, Wendel et Deloitte sont clients. **Arthur Dethomas** et **Frédéric Peltier** sont fortement recommandés.

Résolution des litiges Droit pénal des affaires – Groupe 3

L’équipe de sept avocats de **Dethomas Peltier Juvigny & Associés** est particulièrement expérimentée dans le traitement des affaires de droit pénal financier et boursier. Le cabinet a récemment remporté plusieurs victoires pour le compte de ses clients. Il a notamment obtenu l’annulation de l’acte d’accusation visant son client Altran Technologies dans l’affaire boursière Altran. Il est aussi parvenu à

remettre en cause la constitutionnalité de certaines dispositions légales dans le cadre d'une enquête judiciaire portant sur des faits allégués de délits d'initiés concernant les entreprises CGG et Airgas. Le cabinet a enfin obtenu l'abandon des charges retenues contre son client – le directeur régional d'UBS pour l'Est de la France – dans l'affaire UBS de fraude fiscale. **Arthur Dethomas** et **Frédéric Peltier** sont des avocats de renom.

Fusions acquisitions – Groupe 4

Dethomas Peltier Juvigny & Associés fournit une *'assistance exceptionnelle'*: le cabinet est *'hautement compétent et très pragmatique, toujours à la recherche de l'option la plus simple et la plus efficace pour ses clients'*. L'équipe est *'excellente'* pour la réalisation d'opérations de petite et moyenne taille, et notamment des deals complexes et sophistiqués. Le cabinet conseille plusieurs grands groupes français, ainsi que des investisseurs et des dirigeants. Il a assisté Impala lors de la cession d'Arjo Systems, ainsi que Pierre Brousse, CFDA et les vendeurs minoritaires lors de la cession forcée de Consolis et du réinvestissement de Pierre Brousse dans le groupe. L'équipe a enfin accompagné l'Agence des Participations de l'Etat lors de la vente par l'état français de 1,39% du capital de Safran SA, et Casino sur la négociation de plusieurs partenariats stratégiques. La pratique est développée par: le très expérimenté **Frédéric Peltier**, et *'l'étoile montante'* **Benoît Marpeau** qui est *'techniquement très solide, très doué pour construire des relations de long terme avec ses clients'* et se range parmi *'les avocats de sa génération à suivre'*.

Ce classement, pour la période juin 2017 à juin 2018, n'intègre pas encore l'activité **Nicolas Partouche** qui a rejoint **Dethomas Peltier Juvigny & Associés** le 1^{er} juillet 2018 afin de poursuivre, avec **Benoît Marpeau**, le développement de l'activité **Fusions acquisitions** et apporter au cabinet son expertise en **Restructring – Entreprise en difficultés**. Nicolas a été distingué pour cette activité dans son cabinet d'origine dans le Groupe 3 de ce classement qui précise que Nicolas est *'un avocat brillant, pédagogue, ingénieux dans ses manières de négocier, respectueux de ses interlocuteurs en toutes circonstances, qui amène au consensus et gomme les différends, tout en respectant les limites de négociations qui ont pu être fixées en amont avec lui'*.

<https://www.legal500.fr/firms/16535/21054>